

# Quand êtes vous promouvable ?

Bienvenue dans I-Prof  
Académie : NANTES

Un bouquet de services  
**I-Prof**  
pour les enseignants

I-Prof vous permet de façon sécurisée :

- de consulter votre dossier administratif,
- de compléter votre curriculum vitae,
- de vous informer sur vos perspectives de carrière,
- d'accéder à des guides pour gérer votre carrière, vous inscrire, obtenir vos
- de contacter par messagerie votre correspondant de gestion.

Pour accéder à I-Prof, vous devez confirmer votre authentification en saisissant votre compte utilisateur et votre mot de passe, puis en cliquant sur le bouton "Valider" :

Compte utilisateur :   
Mot de passe :

Bonjour

Si vous avez des difficultés pour accéder à I-Prof, consultez la [page d'information](#).

## Pour savoir si vous êtes promouvable :

- Allez sur votre dossier iprof
- Entrez votre identifiant et votre mot de passe

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

- Votre Courrier** : Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...
- Votre Dossier** : Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...
- Vos Perspectives** : Informez-vous sur vos perspectives de carrière
- Votre CV** : Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...
- Les Services** : Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...
- Les Guides** : Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

## Cliquez ensuite sur le bouton vos perspectives



**I-Prof - Votre assistant Carrière**

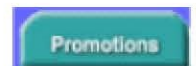
Promotions | Autres affectations | Autres parcours | Cessation de fonctions

Cliquez sur l'un des onglets pour accéder à une rubrique de vos perspectives de carrière.

Afin de mieux faire connaître vos perspectives d'évolution de votre carrière, vous pouvez, si vous le désirez, visualiser les différents choix qui vous sont accessibles.

© I-Prof V4  
Code page : Perspectives

## Cliquez ensuite sur l'onglet promotions



**I-Prof - Votre assistant Carrière**

Promotions | Autres affectations | Autres parcours | Cessation de fonctions

**Promotion d'échelon (11) :**

- 23/02/2017 - grand choix
- 23/08/2018 - choix
- 23/08/2019 - ancienneté

**Promotion de grade :**

- Vous remplissez les conditions pour accéder

**Promotion de corps :**

- Vous remplissez les conditions pour accéder
- Vous remplissez les conditions pour accéder

© I-Prof V4  
Code page : Perspectives\_Promotions

Il apparaîtra un message du type suivant

Promotion d'échelon (11) : Le nombre en (11) indique l'échelon auquel vous êtes **promouvable**. Attention les 3 lignes ne peuvent être que 2 ou 1 selon votre situation.

└ 23 12 2017 - grand choix  
(donc promouvable au grand choix le 23/12/2017)  
└ 23 08 2018 - choix  
(donc promouvable au choix le 23/08/2018)  
└ 23 08 2019 - ancienneté  
(donc promouvable à l'ancienneté le 23/08/2019)

« Promouvable » ne veut pas dire promu.

Pour les collègues promouvables au Grand Choix 30 % seront promus

Pour les collègues promouvables au Choix 50 % seront promus.

La promotion à l'ancienneté est-elle, automatique si vous n'avez été promus ni au Grand Choix ni au Choix précédemment.